

## CONVOCACTION POUR LA SEANCE DU 11 JANVIER 2018

L'an deux mil dix-huit, le six janvier, a été convoqué en réunion ordinaire le conseil municipal pour le onze janvier deux mil dix-huit.

### ORDRE DU JOUR :

- Délégués au SIE-ELY
- Diagnostic des biens présumés sans maître
- Questions diverses

Madame le Maire demande l'autorisation d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Vente véhicule Vivaro
- Autorisation de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget

Accord du conseil

Etaient présents :

QUENTIN Virginie – DUVAL René – ANSEAUME Marie-Thérèse – ALTUR Marie-Lise – COENON Guy – MIRETTI Josiane – BARBOT Claire – LE JOSSEC Cyril – BLAIMONT Michel - GATEAU Christophe – HUILIO Virginie – HEBERT Benoît –

Absents ayant donné procuration :

Daniel SCHLICH à Virginie QUENTIN

Muriel CLAISE à Marie-Lise ALTUR

Jean LABOUE à René DUVAL

Anne-Marie DHERMANT à Marie-Thérèse ANSEAUME

Absents : HERBEAUX Etienne - BEHEREC Philippe – CAMPION Alexandra

Monsieur LE JOSSEC Cyril a été élu secrétaire

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

### DELEGUES AU SIE-ELY

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté inter préfectoral n° DRCL-BICCL-2017328-0001 en date du 24 novembre 2017 portant création du : Syndicat Intercommunal d'Energies d'Eure-et-Loir et des Yvelines (SIE-ELY) par fusion entre le Syndicat Intercommunal d'Energie de la Région Prouais-Rosay (SIEPRO) et le Syndicat Mixte Intercommunal d'Electricité de la Région d'Orgerus (SIERO)

Vu l'article 7 des statuts détaillant le fonctionnement du SIE-ELY,

Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant de la commune auprès du SIE-ELY,

Considérant que le conseil municipal doit procéder, à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Le Conseil Municipal,

#### ➤ Election du délégué titulaire

Premier tour de scrutin

Nombre de votants : 16

Nombre de suffrages exprimés : 16

Ont obtenu:

– M. DUVAL René : 16 voix (seize)

- M. DUVAL René, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué titulaire.

- DESIGNÉ

Le délégué titulaire est : DUVAL René

#### Election du délégué suppléant

Premier tour de scrutin

Nombre de votants : 16

1 abstention

Nombre de suffrages exprimés : 15

Ont obtenu:

– M. COËNON Guy : 10 voix (dix)

– M. LABOUE Jean : 5 voix (cinq)

- M. COËNON Guy, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant

- DESIGNÉ

Le délégué suppléant est : COËNON Guy

- Et TRANSMET cette délibération au président du SIE-ELY.

### DIAGNOSTIC DES BIENS PRESUMES VACANTS ET SANS MAITRE

Madame le Maire présente au Conseil Municipal un devis de la SAFER pour diagnostic des biens présumés vacants et sans maître pour un montant de 960,60 Euros HT, soit 1.152,72 Euros TTC

Ce diagnostic permet l'identification et la localisation des biens présumés vacants et sans maître :

- Traitement de la base de données cadastrales (anomalie du cadastre, propriétaires nés avant 1902), envoi d'un tableau de personnes de 115 ans et plus à la commune pour valider les données (personnes non décédées)
- Cartographie
- Réalisation d'un tableau excel avec l'ensemble des biens présumés vacants et sans maître (section, numéro des parcelles, surface DGI, lieu-dit, nature cadastrale, compte de propriété et adresse)

Le Conseil, à l'unanimité

- Donne son accord pour effectuer ce diagnostic

- Autorise Madame le Maire à signer le devis de la SAFER pour un montant de 1152,72 Euros TTC

## **VENTE VEHICULE VIVARO**

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que lors de la dernière réunion du 28 Novembre 2017, il avait été évoqué le remplacement du véhicule VIVARO.

Après consultation auprès de plusieurs concessionnaires, la meilleure offre est un véhicule Partner Pro chez Peugeot pour un montant TTC de 12.918,56 Euros.

La proposition de reprise du VIVARO immatriculé CZ-047-GP par le garage est de 1500 Euros. Nous avons reçu une proposition d'achat par la Carrosserie Budet d'Abondant pour un montant de 1800 Euros.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide :

- 1) la vente du Vivaro immatriculé CZ-047-GP pour un montant de 1800 Euros.
- 2) La commande du nouveau véhicule Partner Pro de Peugeot.

## **AUTORISATION DE MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET**

Madame le maire rappelle les dispositions extraites de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales :

Article L1612-1 modifié par la LOI n°2012-1510 du 29 décembre 2012 - art. 37 (VD)

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus.

## **BUDGET COMMUNAL**

Considérant le montant des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2017 (hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts ») = 1.085.856 Euros,

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur maximale de 271.464 €, soit 25 % de 1.085.856 €.

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

- |   |   |                         |
|---|---|-------------------------|
| - Achat de terrain La Côte Blanche - Tellier    | : | 259 € (article 2111)    |
| - Tables pour vidéoprojecteur école élémentaire | : | 508,92 € (article 2184) |
| - Etude Energétique Bibliothèque 11 Grande Rue  | : | 2.040 € (article 21318) |

TOTAL = 2.807,92 € (inférieur au plafond autorisé de 271.464 €)

## **SERVICE D'EAU**

Considérant le montant des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2017 du service d'eau (hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts ») = 49.635 Euros,

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur maximale de 12.408 €, soit 25 % de 49.635 €.

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

- |                                    |   |                            |
|------------------------------------|---|----------------------------|
| - Branchement neuf 20 Rue de Dreux | : | 2.955,54 € (article 21531) |
|------------------------------------|---|----------------------------|

TOTAL = 2955,54 € (inférieur au plafond autorisé de 12.408 €).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accepter les propositions de Madame le maire dans les conditions exposées ci-dessus.

## **Questions diverses :**

### Intervention de Virginie Quentin

- Courrier reçu d'Eve CERUBINI : demande d'aide financière pour réalisation d'un film documentaire animalier en Roumanie.  
Vote : NON
- Pétition ARMF pour s'opposer à la gestion de la fusion eau / assainissement, à signer en ligne (le lien sera envoyé)
- Invitation à l'assemblée générale des Anciens Combattants le 27/01 à 14H30.
- Michel Blaimont souhaite participer aux commissions suivantes: fêtes et cérémonies et Environnement, économies d'énergie.
- CAO : Christophe Gateau devient titulaire.
- Travaux vestiaires/salle de réunion. Plusieurs devis reçus.  
Electricité : Ets DESHAYES / Yann REYDET  
Plomberie : BPS / GATEAU Christophe  
Maçonnerie : FOLGADO / QUENTIN  
Entreprises retenues par la CAO : électricité : Yann REYDET ; plomberie : Christophe GATEAU ; maçonnerie : Pascal QUENTIN

#### Intervention de Marie Lise Altur :

- Une pièce en bois de la croix au dessus de la chaire à l'église est en mauvaise état, elle sera refaite par les services techniques.
- Restauration du tableau **la Nativité** : lancement de la souscription par la Fondation du Patrimoine le 16/02/2018 (confirmation de la date par M. Lemone en attente).
- Correction du bulletin municipal en cours. Il sera distribué fin janvier.
- Réunion publique au sujet de la fibre optique le 5 février à 19h, salle polyvalente.
- Participation au SNAP de Vernouillet pour la seconde fois : Francis Malbête exposera à Abondant (c'est le « coup de cœur » de l'an dernier)

#### Intervention de Guy Coënon :

- Mardi 30 janvier : Soirée privée à la patinoire d'Anet pour le personnel communal et les élus accompagnés des conjoints et des enfants.
- Demande qui sera présent pour la mise en place (Vœux du Maire) à la salle polyvalente à partir de 15H le vendredi 12 janvier. Les femmes recevant une médaille se verront offrir une fleur et les hommes une bouteille.
- Rappel : lorsque les employés des services techniques interviennent c'est à la demande des élus, pour toute question il faut interroger l' élu référent.

#### Intervention de Michel Blaimont

- Mécontentement quant au néon qui a été démonté à la salle polyvalente.  
Réponse : nous souhaitons l'avis de la commission de sécurité pour savoir si nous pouvons le réinstaller.
- Signale un dysfonctionnement de l'issue de secours de la salle de tennis de table : elle sera réparée au plus vite.

#### Intervention de Virginie Huilio:

- Annonce qu'elle ne souhaite plus être présidente d'Abondant en Fêtes.

#### Intervention de Benoît Hébert:

- Il signale un sapin mort sur le domaine public Impasse des Hautes Perches.  
Réponse : il sera abattu.

#### Intervention de René Duval :

- SIE-ELY (ex SIEPRO): Renforcement du réseau prévu rue de la Briqueterie, rue de la République et une partie de la route de Dreux.
- Contrôle des bornes à incendie : 4 bornes à remplacer. Subvention à demander au FDI (Conseil Départemental).
- Commission travaux :
  - Décision de prolonger les travaux de voirie rue de la Demoiselle.
  - Aménagement à voir pour la sortie du château. Un avis a été demandé à M. Pavlecic (service des routes du département).
  - Campagne de trous à boucher dans la commune au printemps.
  - Chemin piétonnier Allée du château.
- Remorque à vendre entre 300 et 600€
- Réunion le 19/01 : Planning pour les travaux d'aménagement divers (mare, rue des Perches, stade, route d'Anet aux Loges).

#### Intervention de Marie-Thérèse Anseaume:

- Un article est paru dans l'Echo Républicain sur le restaurant scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures et vingt-trois minutes.

Le Maire,